



Les 32 heures, une urgence sociale

Motion adoptée à l'unanimité par le bureau national du SNUTER-FSU

Après plus d'un an de crise sanitaire, la conjoncture économique voit s'envoler les profits au détriment des salaires. Dans ce contexte, les services publics et leurs agents, garants de la cohésion sociale, sont mis sous pression par la précarisation et la paupérisation d'une part de plus en plus importante de la population, y compris au sein de la Fonction publique.

La réponse du gouvernement, avec la réforme inique de l'assurance-chômage et les dispositions néfastes de la loi du 6 août 2019 notamment sur le temps de travail dans la Fonction publique, ne peut qu'aggraver la situation.

Dans la période actuelle, la FSU Territoriale réaffirme sa conviction que la réponse à la crise sociale mais aussi écologique réside dans un meilleur partage du temps de travail et des richesses. C'est pourquoi, la FSU Territoriale revendique la baisse du temps de travail à 32 heures par semaine dans le public comme dans le privé, sans perte de salaire.

Réduire le temps de travail, c'est lutter contre le chômage, réduire les inégalités sociales et la pauvreté, améliorer la santé des salarié.e.s et donc réduire les dépenses de santé tout en alimentant la protection sociale, et c'est permettre une meilleure conciliation entre vie personnelle et professionnelle. Réduire le temps de travail, c'est enfin améliorer la qualité des services publics par une meilleure répartition de la charge de travail des agents.

Le Bureau délibératif national de la FSU Territoriale

A Paris, le 15 octobre 2021